L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 19 AOUT 1892.

NÉCROLOGIE.

Autrefois les familles créoles de la Louisiane, jouissant de quelqu'aisance, jugeaient qu'il était bon que leurs enfants reçussent leur éducation en France, à Paris surtout, dont les six collèges—collèges dits royaux alors—avaient un immense et très légitime renom. Les Louisianais y étaient en bon nombre, et, soit dit à leur honneur, ils y faisaient excellente figure; le plupart d'entr'eux sortaient gagnant dans leurs études. Le docteur Colvin fut de ceux-là.

Le cours classique terminé, il lui restait l'amour du travail auquel il demeura invariablement fidèle. Il entrait dans la vie par une porte dorée; son patrimoine lui assurait déjà une existence toute riante, mais il estimait que le labeur ne finit pour personne à la sortie des bancs et qu'à ce moment il lui appartenait d'achever l'œuvre si bien commencée par sa famille et de s'ouvrir une carrière qui, au besoin, l'armerait contre les revers de fortune.

Paris était là avec toutes ses séductions, sans doute, mais s'il est vrai que le plaisir, il est mieux faire encore celle des occupations sérieuses, vivifiantes. Sa nature même l'y portait, la notion du devoir l'y attacha jusqu'au dernier jour.

Le médecine le sollicitait; c'était une vocation bien marquée et les parents étaient trop intelligents pour la contrarier.

Il suivit donc les cours de cette splendide Ecole de Médecine de Paris, où bien des louisianais aussi ont laissé belle marque.

L'Etudiant ne démentit point l'Elève; là encore un labeur sagement compris, vaillamment poursuivi, fut la loi de M. Colvin, et d'examen en examen, il arriva à l'internat son aspiration dominante alors. Cet internat, Corinthe d'un accès difficile aussi, il le fit à l'Hôpital St Louis, et pas n'est besoin de dire aux lecteurs la portée de pareil stage.

L'internat est la mise en présence du jeune praticien avec toutes les affections auxquelles est sujet l'organisme humain; c'est l'expérience qui se précipite, qui devance le temps, qui se concrète, pour ainsi parler. Préparé de la sorte, le docteur Colvin eut la force de volonté de demeurer à Paris; il ne craignit pas d'essayer de faire route en ce milieu où tant de talents se pressent, se disputent le terra'n.

Il eut raison, car son rêve se réalisa.

Partout, en tous les temps il arrive que même les plus hautes individualités demeurent longtemps dans la pénombre, chômant. Le Dr Colvin échappa à ce mauvais sort.

Longues avaient été ses études, prompte fut la formation de sa clientèle.

Cette marche en avant ne ralentit point son effort. Il pensait, comme tous les esprits éclairés, que le cerveau humain s'agite, se débat sans cesse dans l'infini; les problèmes succèdent aux problèmes dans une chaîne éternelle; la solution obtenue aujourd'hui est suivie du point d'interrogation de demain, et la créature humaine est ainsi perpétuellement condamnée aux travaux forcés de cet inconnu sans cesse renouvelé.

Passionné de pure vérité, le Dr Colvin suivait tous les progrès, toutes les évolutions. Il comprenait excellemment qu'à notre époque de dévorante activité, de course vertigineuse, rester en place c'est presque reculer. Aussi le fut-il niente n'avait pour lui une attraction pour lui, et le plus souvent, même après de longues et des plus épuisantes fatigues, il revenait à ses livres, il allait vers ces horisons nouveaux qu'ouvre sans trêve la science moderne.

Son goût, son mérite reconnu de théoriciens et de praticiens, l'avaient infailliblement attiré l'attention sur le Dr Colvin. En effet il s'était créé de fort belles et sérieuses relations, et parmi celles-là nous aimons à citer M. Germain Sée, l'une des grandes figures de la science, un pathologiste de puissante envergure, clinicien hors de pair, l'une des lumières de l'Académie de Médecine, écrivain brillant autant que savant, dont renferment de nombreux ouvrages.

Le Dr Germain Sée estimait très haut la valeur professionnelle du Dr Colvin, qui, lui, avait nourri un culte pour le maître aimé, dont il nous parle dans plus d'une lettre.

Notre tant regretté compatriote nourrissait toujours une forte affection pour la Louisiane, quoique la France fut devenue son pays d'adoption; c'était bonheur pour cette pauvre Louisiane aussi d'apprendre et de faire sonner bien haut tout succès obtenu par un louisianais.

Au cours de la guerre franco-prussienne, il se multiplia pour le secours. Le talent, le dévouement qu'il prodigua sur les champs de bataille, aux ambulances, lui valurent d'être nommé membre de la Légion d'honneur.

Au moment où la mort est venue le prendre—à 61 ans—le Dr Colvin avait l'espoir d'occuper sous peu une importante chaire de médecine. Le coup qui l'a atteint frappé à détruit, tout à la fois une intelligence distinguée et le bonheur d'une famille, étroitement liée, comme le sont les familles créoles, et dont il était le chef adoré. La nuit s'est faite pour longtemps sur ce homme, si rayonnant de douce clarté hier encore. Adieu sans retour à ce père qui pour ces aimés avait déchaîné tant de bonheur! Glacées les lèvres vibrantes de sourires, les mains aux étreintes et tendres!

A sa famille le Dr Colvin avait voué toutes ses affections, toutes ces pensées, sa vie entière. Il partageait son temps entre sa femme, ses enfants et ses travaux aimés; il était heureux de ses succès; plus pour ces aubes vivantes de son foyer que pour lui-même.

Oui, c'est en plein bonheur qu'il a été emporté, et quand on s'en va ainsi, la mort se montre sans doute plus sinistre encore. Il doit y rentrer, cette minute de l'adieu suprême et consumer des réminiscences désespérées, de navrants appels du néant, comme des crises de vie. Cette douloureuse lutte avec l'inévitable a dû se produire pour celui qui expirait, dimanche dernier 14 août, au milieu des siens.

Le Dr Colvin laisse une veuve, louisianaise comme lui, et plusieurs enfants. L'une de ses filles, Mlle Marie Colvin, est une artiste dont notre public a pu apprécier de charmante ouvrages, qui furent très remarqués et médaillés aussi à notre World's Fair, en 1885. C'étaient cinq dessins translucides, auxquels déjà un jury parisien avait décerné une médaille; et ce fut notre plaisir d'en noter ici le prix artistique.

Elles vont ainsi les choses de la vie. Pourquoi faut-il qu'à la même place où nous avons fêté le succès de la fille, nous ayons à annoncer la mort si cruelle, si inattendue du père?

L. PLACIDE CANONGE.

Nouvelles Artistiques.

Nous lisons dans les journaux de Paris qu'à l'Opéra M. Bertrand prépare, pour la saison 1892-1893, *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns; *Stratonice*, de Louis Gallet, musique d'Alix Fournier; *Déidamie*, d'Edouard Noël, musique d'Henri Maréchal; *Les Maîtres Chanteurs*, Richard Wagner. Puis deux ballets nouveaux: *La Maladetta*, de P. Gallhard, musique de Paul Vidal; *Don Quichotte*, de Maurice Lefèvre, musique de Wormser. Enfin *Faust*... rajeuni d'une façon très en flèche.

Les prix de Rome ne se plaindront pas; tous les auteurs jeunes dont les œuvres nouvelles seront jouées à l'Opéra cette année, ont, sauf M. A. Fournier, décroché prix de Rome, passé par la Villa Médicis.

West End.

Nous n'en finirons pas, cette saison, avec la pluie; son insipide persistance sera vaincue par la Compagnie du West End une énorme bâtisse de recette; baisse en raison directe du volume d'eau tombée et de la crue du fleuve et de la lune.

Il y a eu dès soirs où le Pavillon des instrumentistes menaçait de devenir un bassin de natation; un vaste réservoir hebdomadaire où ces messieurs, cumulant, pourraient prendre un bain et donner un concert tout à la fois.

Bête par trop répété, multiplié. Ne vérité, si cette aventure aquatique se continuait longtemps, il serait à craindre que les doublés ne poussassent aux artistes du West End. Cela aurait, du moins, l'avantage de les imperméabiliser.

La pluie va-t-elle encore aujourd'hui amener un mécompte et pour l'administration du chemin et pour les exploitants des divers établissements qui sont là-bas? Nous aimons à penser que non. D'autant mieux que le programme est engageant; voyez plutôt ces quelques détails de morceaux:

Vladimir Pavlova, marche, J. Meano; Ouverture des *Diamants de la Couronne*, Auber; *L'Alouette*, polka, de Kastler; Menuet-gavotte du ballet de *Manonette*, Auber; Ouverture de *Alessandro Stradella*, de Flotow; *Sérénade*, Schubert, solo de cornet exécuté par M. Armand Vessey; *Les Cloches du Monastère*, Lefébure-Wely; Sélection sur *Hérodiade*, Massenet; *Excelsior*, grand ballet, Marenco; *La Caravane*, Geo. Ash; *La Castanda*, polka mexicaine, Arturo Procel.

Bonne chance au public, bonne chance aux instrumentistes. Dieu les préserve enfin de ces avalaisons ou avalasses, à votre choix, qui enrhumeraient même notre phénicienne la plus robuste! Si pareilles averses se continuaient force serait, en vérité, d'ajouter des pupitres de parapluies aux pupitres accoutumés. On pourrait alors utiliser deux fois ces *pupitres*, en les agrémentant de clochettes, comme le chapeau chinois.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 août 1892.—Indications pour la Louisiane: Temps averse sur la côte; vents du nord devenant variables.

Température en 18 août 1892.
Thermomètre de L. A. CLAUDEL, Opticien, No 142 rue de Conti.

Heures de la journée	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	25
Midi	84	28
3 P. M.	86	27
6 P. M.	84	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John R. Ballard, Jr., à Mlle Margaret Haley.
Bernard Brinker à Mlle M. Brinker.
Richard Brown à Mlle Virginia O. Banks.
Charles J. Love à Mlle Sara E. Dennis.

Naissances.

Mme G. Durfee, une fille.
Mme Emile F. Schaefer, un garçon.
Mme Alfred P. Resmondi, un garçon.
Mme John B. Simmons, un garçon.
Mme Henry Magnier, une fille.
Mme Henry Zabel, une fille.
Mme Victor Asseric, un garçon.
Mme Leon Levy, une fille.

Décès.

Elle Mary Poquinet, 22 ans, Pensacola, Fla.
John F. Casey, 11 mois, rue Laurel, près Banks.
Charles H. Beach, 33 ans, 16 rue Sud Bassin.
Anna Briggs, 24 ans, 151 rue Cleveland.
Henrietta Williams, 36 ans, Fourteenth street canal.
Henry Jacques, 18 mois, 786 rue St-Claude.
Thomas J. Hendales, 66 ans, 38 St-Bernard.
Dame Veuve L. Walter, 82 ans, 416 rue Nord Claiborne.
Joseph Oliver, 23 ans, coin Première et St-David.
William M. Pickett, 4 ans, coin Franklin et Jackson.
Marie Roussel, 71 ans, coin St-John et Lopez.

Cour Civile de District.—J. J. Clifford contre la Supérieure de la Maison du Bon-Pasteur, pour obtenir un writ d'*habeas corpus* en faveur de Mlle Lily Fanelly. La décision sera rendue aujourd'hui à midi.

L. Lauderbach contre le People's Theatre.—Jugement en faveur du demandeur.

M. et Mme John Mealy contre John Schmidt, en $8,000 de dommages.

Succession Louis Bush. Le défunt nomme son beau fils C. D. Maginnis et E. G. Bush, son fils, exécuteurs testamentaires et leur lègue à chacun $100. Il abandonne à Mme Amanda B. Allins et Julia Lashbrooke et Mlle P. Gresham les sommes qu'elles lui doivent. Il laisse à son fils E. G. Bush l'usufruit de l'immeuble No 73 rue Collège et lègue le reste de ses biens à ses enfants, E. Bush, Suzanne Bush, femme de C. B. Maginnis, Joséphine Bush, femme de C. J. Janvier, et Henry G. Bush. A Mlle Georgiana Gresham, il lègue $4,000.

Cour Criminelle.—Section B.—Henry Johnson, voies de fait, cautionnement confisqué.

Vaine tentative de vol.—La nuit dernière des malfaiteurs ont pénétré dans le Bureau de M. E. A. Palfrey, agent d'assurances, No 12 rue Carondelet.

Le matin, en arrivant au bureau, M. Palfrey a été consternée de trouver tous ses livres et papiers éparpillés sur le parquet, et son coffre-fort ouvert.

Heureusement, celui-ci ne renfermait pas d'argent.

Abandonnée.—Wm Bruce, un garçon de 15 ans, a été trouvé endormi hier soir dans le Square Jackson, et amené au poste, où il a déclaré être sans gîte, sans parents, sans argent et sans travail. La société protectrice de l'Enfance a été prévenue.

Elle prendra aussi à sa charge un petit garçon du nom de Frank Weir qui avait été laissé par ses parents, à la garde de gens de couleur qui habitent rue Bourgogne No 91. Les parents habitent le Mexique.

Les levées.—L'affaissement de la levée d'Algier, n'a fait aucun progrès sensible, dans les dernières 24 heures. On en a profité pour faire des sondages et prendre des niveaux afin de commencer les travaux de consolidation.

Dans le voisinage du marché français, quelques bouillons se sont manifestés, mais il semble n'y avoir pour le moment aucun mouvement du sol et les travaux de nivellement du quai se poursuivent activement.

Grève.—Les messagers de la Western Union Co. sont en train d'organiser une association de protection mutuelle dont feront partie les messagers de la American District Co., et ceux de la Poste. Aussitôt organisés, ils ont l'intention de demander une augmentation de salaire et de se mettre en grève si elle ne leur est pas accordée.

Au Temple Sinai.—Grande fête, ce soir, vendredi, au Temple Sinai. Depuis quelque temps, M. David Magx, fils de l'honorable Salomon Marx, est revenu de Cincinnati, où il a achevé ses études philologiques, où il a obtenu, croyons nous, le titre de rabbi.

Le président du Temple Sinai, M. Joe Simon, l'a gracieusement invité à prononcer un discours, à la cérémonie de ce soir. Evidemment, il y aura foule, au Temple de la rue Carondelet, pour assister à ce début oratoire, qui, nous assure-t-on, sera très brillant.

Pour cette occasion tout-à-fait exceptionnelle, un programme exceptionnel également, a été arrêté par le "Cantor", M. Hilverman, et M. Eckert, l'organiste du Temple exécutera une œuvre musicale de premier ordre y compris l'orgue.

La cérémonie commencera à 7 heures précises du soir.

Tout le monde est invité à y assister.

Boss Bakers.—L'association de Protection des maîtres boulangers (boss bakers) a constitué son bureau, dimanche dernier, dans une réunion tenue à cet effet. Il est ainsi composé:

Lambert Fraas, président;
J. Buckenmeyer, vice-président;
Wm Lusch, secrétaire;
J. Wamheyan, trésorier.

Incendie.—Hier soir à 7 heures 45, le feu a pris au No 640 de la rue du Camp, chez Mme M. J. Moran, une bonne qui avait été trop approchée d'une moustiquaire et ayant mis le feu au lit.

Les dégâts se élèvent pas $50, mais au-dessus du lit, Mme Moran avait caché un porte monnaie contenant une somme de $1,100 qui a été brûlée.

Le feu au lit.—A 1 heure 30 A. M., Mr Peter Montedre et sa femme ont été très désagréablement surpris la nuit dernière par un commencement d'incendie qui avait dans leur lit et qui les a réveillés. Les objets de literie ont été endommagés pour $25.

Noyé.—On a repêché, hier matin, au pied de la rue Quartier, le corps d'un individu que l'on croit être celui qui a sauté l'autre jour dans le fleuve, après d'être emparé d'une embarcation appartenant à la police.

C'est d'après les papiers trouvés sur lui, un nommé Karl Huller, âgé de 21 ans et natif d'Allemagne.

Accident.—Hier matin à 9 h. 30, Hernes et John Cash qui travaillaient au Government Yard, rue Calliope, près Willow, ont été renversés par une locomotive en manœuvre. L'un a eu la jambe droite fracturée et l'autre la clavicule droite démise.

Une grève menaçante.

Nous sommes à l'époque des grèves. Rien de mieux pour, de plus à la mode. Presque toujours, résolument.

En voici une qui se présente à l'horizon et n'est pas sans intérêt pour nous autres qui avons la mauvaise habitude de manger. Nous voulons parler de la grève des ouvriers boulangers et confiseurs. Voici l'ultimatum que l'union No 135, des travailleurs, pose à ses patrons.

1. Obligation pour les patrons d'employer les membres de l'Union.
2. Journée de travail ne comportant de 12 heures, on y ajoutant et on retranchant une demi heure suivant le besoin des circonstances.
3. Semaine se composant de six jours.
4. Vendredi sera reconnu comme le dernier jour de la semaine; le travail y sera de 15 heures, à une demi-heure près, plus ou moins, de telle sorte, si nous comprenons bien le texte de l'ultimatum, qu'il n'y aurait pas de pain frais le dimanche, devoirs pour de pénitences, en même temps que de repos.
5. Aucun membre de l'union ne devra travailler chez un patron qui voudrait le forcer à pensionner chez lui.
6. Enfin, congé complet le 4 Juillet et le Jour de Noël.

Nous n'avons ni l'intention, ni la prétention d'intervenir dans la question, nous en laissons le public juge, espérant que le bon sens et le bon vouloir aidant on arrivera facilement à une entente entre patrons et ouvriers.

Un complice de Bunch en route pour le pénitencier.

Le député shérif G. R. Sternberger, d'Amite City est arrivé hier soir à la Nouvelle-Orléans, ayant sous sa garde Henry Carneguay, âgé de 21 ans, qui a aidé Bunch, le fameux détrousseur de trains, dans son dernier exploit.

Il a comparu le 15 courant devant le juge R. Reed d'Amite, qui l'a condamné à 5 ans de travaux forcés.

Il est en route pour Baton Rouge, et en attendant le départ du train, il a été enfermé au poste du 1er precinct.

C'est un jeune fermier à l'air inoffensif et confiant, qui a été évidemment forcé par l'intimidation, à prendre part au vol. Il avoue en complicité. Selon ses propres déclarations, il est né et a été élevé dans la ferme qu'il habitait lors du vol, avec sa mère et sa sœur.

Tout près de chez eux, se trouve la ferme de Robt. E. Hopwood, dont le frère est un homme de très mauvaise réputation, qui a déjà tué un homme à la suite d'une discussion.

Il se fait appeler le Col. Hopgood. Carneguay fit sa connaissance environ un mois avant le vol, et à cette époque arriva à Maryan, un prétendu Col. Grice, qui par sa bonne mine et ses manières affables, eut vite fait de gagner l'amitié de tous les gens du voisinage.

Il eut plusieurs fois l'occasion de s'entretenir avec Carneguay, et le jour qui précéda le vol, il vint le trouver en compagnie de Hopgood et lui demanda s'il ne voudrait pas faire une promenade en voiture et exécuter pour lui certain travail.

Voyant qu'il hésitait, Grice ajouta que s'il consentait, il le paierait largement.

Le jeune homme ayant accepté l'offre qui lui était faite, sans savoir ce dont il s'agissait, reçut l'ordre de rejoindre Grice le même soir avant 3 heures, dans les bois, à un demi mille de la ferme de Ben Duncan.

Le soir, quand il arriva au rendez-vous, il se trouva en présence de Grice (Bunch) et Hopgood qui avaient amené des chevaux. Ils montèrent en selle et partirent immédiatement dans la direction de la voie du chemin de fer.

Ils chevauchèrent ainsi pendant une distance de 30 milles, causant peu en route.—Arrivés à environ 2 milles de la voie ils mirent pied à terre, et Hopgood et Grice qui avaient chacun une carabine Winchester lui donnèrent un revolver et lui dirent de les attendre sur place avec les chevaux.

Ce n'est qu'alors qu'ils lui expliquèrent le but de leur voyage. Ils allaient arrêter un train et le détrousser. Comme Carneguay faisait mine de se retirer, son compagnons ajoutèrent que s'il les trahissait ou s'enfuyait ce qu'ils allaient le passer, ils auraient bientôt retrouver et lui brûleraient la cervelle.

Ne pouvant se tirer de ce mauvais pas, il en prit son parti et attendit toute la matinée et une partie de l'après midi. Il était 3 heures lorsque Hopgood reparut et tous deux attendirent la nuit.

Lorsqu'elle fut venue, ils se dirigèrent vers la voie du chemin de fer, et après avoir caché leurs chevaux dans un champ d'avoine, ils attendirent l'arrivée du train.

Lorsque celui-ci se se trouva plus qu'à une centaine d'distance, Hopgood ordonna à son compagnon de traverser la voie et de ne plus bouger. Le train s'arrêta presque en face de Hopgood, le mécanicien fit machine en arrière, et Grice (Bunch) qu'il s'y trouvait en descendit.

Le train reparti immédiatement, et Carneguay qui jusque-là n'avait pas aperçu Grice, fut tout étonné de le voir et comprit qu'il avait dû descendre du train.

Le bandit lui donna un carabine à porter pendant qu'ils regagnaient l'endroit où étaient cachées leurs montures, et tous trois, après avoir enfourché leur barrière, prirent leur course à travers bois.

Carneguay reçut alors de Bunch en récompenses de ses services, une montre en argent, et arrivés près de Taylor Town; comté de Pike, Miss, il (Bunch) se sépara de ses deux compagnons après avoir de nouveau recommandé le silence à Carneguay et lui avoir renouvelé ses menaces.

Environ une demi heure avant le lever du soleil, le Col. Hopgood le quitta à son tour.

Trois semaines plus tard, Carneguay brûla au nommé Hopgood lui ayant dit de ne pas la montrer, lui faisant observer qu'elle pourrait lui attirer des désagréments.

Il y a quelques jours, comme il se trouvait à un demi-mille environ de la ferme de R. E. Hopgood, ramenant des bœufs chez lui, il fut attaqué par une douzaine d'individus à la tête desquels était le detective Jackson, au service de la compagnie de l'Illinois Central.

L'un d'eux tira sur lui un coup de carabine qui ne l'atteignit pas, et il se laissa arrêter sans résistance, par le detective qui le conduisit à Amite où après avoir comparu devant le juge de Reed, il a été condamné à cinq ans de pénitencier.

Hier soir, au moment où on l'enfermait dans une des cellules du 1er precinct, le chef de police a appris qu'un nommé Ben Duncan, de Maryan, qui avait été détroussé à la prison d'Amite pour complicité dans la même affaire, pouvait d'être lynché.

La demi-journée fériée du Samedi.

La fermeture des banques à midi.

C'est demain, samedi, 20 août, que sera mise pour la première fois à exécution la loi qui ordonne la fermeture des banques à midi, tous les samedis, pendant toute l'année.

Nous croyons devoir le rappeler dès aujourd'hui à nos lecteurs, afin qu'ils puissent éviter les inconvénients qui résulteraient pour eux demain d'un manque de mémoire.

Voici du reste la loi sur les jours fériés votés récemment par la Législature:

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 1,1124 des Statuts Révisés de l'Etat de la Louisiane est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants: Les jours suivants seront considérés comme jours de repos public et de fêtes légales et de demi-journées fériées dans l'Etat, savoir: Les dimanches, le 1er janvier, le 8 janvier, le 22 février, le Vendredi-Saint, le 4 juillet, le 1er novembre, le 25 décembre, le jour d'action de grâces désigné par le Président des Etats-Unis, et, dans la paroisse d'Orléans, le Mardi-Gras et le 25 novembre qui sera connu sous le nom de "l'Ami Bay;" dans les villes dont la population dépassera cent mille habitants, tous les samedis, de midi à minuit, sous l'appellation de la demi journée fériée du samedi. Les billets à ordre, les traites et les valeurs commerciales qui doivent, en vertu de la loi ou des usages du commerce, être protestés pour défaut de paiement seront censés être dûs et payables le premier jour, non un dimanche, ou jour de fête légale ou demi journée fériée du samedi suivant le troisième ou dernier jour de grâce et un dimanche, ou jour de fête légal, ou demi-journée fériée du samedi, en comptant le délai accordé pour donner avis de la non-acceptation ou du défaut de paiement d'une traite, d'un billet à ordre, ou autre valeur de commerce, les jours de repos public, les jours de fête légale, ou les demi-journées fériées des samedis ne seront pas comptés. Si le jour suivant immédiatement le protêt pour non acceptation ou non paiement sont des jours de repos public, ou de fête légale ou de demi-journée fériée du samedi, le jour suivant immédiatement ces jours sera compté comme le premier jour après le protêt. Il est bien entendu que pour lier une partie quelconque, au sujet d'une traite, d'un chèque ou d'un billet à ordre qui n'aura pas été payé avant midi pendant la demi-journée fériée du samedi, une demande d'acceptation ou de paiement pourra être faite et l'avis au protêt donné le prochain jour séculier ou d'affaires. Il est bien entendu aussi que si une personne quelconque reçoit pour être collecté un chèque, une traite ou un billet à ordre dû et à présenter pour l'acceptation et le paiement pendant la demi-journée fériée du samedi, cette personne se rendra pas considérée comme ayant fait preuve de négligence ou d'omission d'un devoir, et ne sera passible d'aucun dommage pour n'avoir pas sollicité le paiement ou l'acceptation de son titre, ou n'avoir pas collecté ledit chèque, ou la traite ou le billet à ordre ce jour là.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois ou parties de lois contraires à la présente sont rappelées.

—Plus de deux mille personnes ont assisté hier, aux deux parties de Base Ball jouées au *Sportsman's Park*, entre le club de Mémphis et celui de notre ville.

La première des parties a été gagnée par nos hommes; la seconde par les visiteurs. Au cours de la première, il s'est élevé de nombreuses discussions entre les joueurs, motivées par les décisions de l'Arbitre qui, tout bien intentionné qu'il fût, nous a paru se tromper plusieurs fois. Les *home boys* ont fait 6 runs et leurs adversaires 4.

La seconde partie n'a pas été jouée sérieusement; l'heure talonnait les Maconais qui devaient prendre le convoi du soir des Louisiaville & Nashville. D'ailleurs le jour baissait et il aurait fallu quand même clôre la partie avant le neuvième *spring*.

Duke, notre nouveau *pitcher*, lançait la balle. Il a un bras de fer, et la balle passe de ses mains aussi celles de l'homme au masque de fer avec une prodigieuse rapidité.

C'est une excellente acquisition qu'a faite Powell et on en félicite nos *cranks*.

Comme les dames assistent en grand nombre aux parties de B. B., nous nous étonnons de voir nos joueurs si peu soucieux de leurs costumes. Il en est qui salissent rien qu'à les regarder—les costumes s'entend.

Cette après-midi, le club de *Chattanoga* ouvrira ici une série de trois parties.

Un enfant enterré vivant.

La Cour d'assises de la Flandre Occidentale, Belgique, a jugé dernièrement, une jeune fille nommée Marie Leers, accusée d'avoir enterré son enfant vivant.

Le 27 mai, vers quatre heures du soir, on retira, du canal de Bruges à Gand, sur le territoire de la commune d'Oostcamp, le cadavre d'un enfant paraissant être âgé de quelques semaines, et avoir séjourné, plusieurs jours, dans l'eau. Les médecins-légistes constatèrent que l'enfant était mort asphyxié. La mort fut attribuée à un crime. On réussit, bientôt, à retrouver la trace de l'auteur.

On apprit que, le 14 mai dernier, le garde-forestier van Diezendonck avait, à deux reprises, rencontré, dans les bois, une jeune fille portant un petit enfant sur les bras.

La fille avait dit au garde-forestier qu'elle revenait d'Amérique et demeurait à Wynghene. Le Justice put facilement établir que Marie Leers était en effet revenue d'Amérique, et habitait, avec sa mère, à Wynghene. Mais la jeune fille nia n'être trouvée, le 14 mai, dans le bois, et avoir porté un enfant.

L'instruction établit qu'elle avait été réellement dans la forêt avec un enfant et en était sortie sans enfant; qu'à l'endroit même où Van Diezendonck l'avait trouvée assise, il avait été creusé un petit puits à côté duquel on trouvait de la terre fraîchement remuée; que quatre jours plus tard, le 18 mai, on avait vu la jeune fille marcher, un petit paquet à la main, dans la direction du canal. En ouvrant ce paquet, on y trouva plusieurs fois. Les *home boys* ont fait 6 runs et leurs adversaires 4.

La seconde partie n'a pas été jouée sérieusement; l'heure talonnait les Maconais qui devaient prendre le convoi du soir des Louisiaville & Nashville. D'ailleurs le jour baissait et il aurait fallu quand même clôre la partie avant le neuvième *spring*.

Duke, notre nouveau *pitcher*, lançait la balle. Il a un bras de fer, et la balle passe de ses mains aussi celles de l'homme au masque de fer avec une prodigieuse rapidité.

C'est une excellente acquisition qu'a faite Powell et on en félicite nos *cranks*.

Comme les dames assistent en grand nombre aux parties de B. B., nous nous étonnons de voir nos joueurs si peu soucieux de leurs costumes. Il en est qui salissent rien qu'à les regarder—les costumes s'entend.

Cette après-midi, le club de *Chattanoga* ouvrira ici une série de trois parties.

Un enfant enterré vivant.

La Cour d'assises de la Flandre Occidentale, Belgique, a jugé dernièrement, une jeune fille nommée Marie Leers, accusée d'avoir enterré son enfant vivant.

Le 27 mai, vers quatre heures du soir, on retira, du canal de Bruges à Gand, sur le territoire de la commune d'Oostcamp, le cadavre d'un enfant paraissant être âgé de quelques semaines, et avoir séjourné, plusieurs jours, dans l'eau. Les médecins-légistes constatèrent que l'enfant était mort asphyxié. La mort fut attribuée à un crime. On réussit, bientôt, à retrouver la trace de l'auteur.

On apprit que, le 14 mai dernier, le garde-forestier van Diezendonck avait, à deux reprises, rencontré, dans les bois, une jeune fille portant un petit enfant sur les bras.

La fille avait dit au garde-forestier qu'elle revenait d'Amérique et demeurait à Wynghene. Le Justice put facilement établir que Marie Leers était en effet revenue d'Amérique, et habitait, avec sa mère, à Wynghene. Mais la jeune fille nia n'être trouvée, le 14 mai, dans le bois, et avoir porté un enfant.

L'instruction établit qu'elle avait été réellement dans la forêt avec un enfant et en était sortie sans enfant; qu'à l'endroit même où Van Diezendonck l'avait trouvée assise, il avait été creusé un petit puits à côté duquel on trouvait de la terre fraîchement remuée; que quatre jours plus tard, le 18 mai, on avait vu la jeune fille marcher, un petit paquet à la main, dans la direction du canal. En ouvrant ce paquet, on y trouva, non un dimanche, ou jour de fête légale ou demi journée fériée du samedi suivant le troisième ou dernier jour de grâce. Si le troisième ou dernier jour de grâce est un dimanche, ou jour de fête légal, ou demi-journée fériée du samedi, en comptant le délai accordé pour donner avis de la non-acceptation ou du défaut de paiement d'une traite, d'un billet à ordre, ou autre valeur de commerce, les jours de repos public, les jours de fête légale, ou les demi-journées fériées des samedis ne seront pas comptés. Si le jour suivant immédiatement le protêt pour non acceptation ou non paiement sont des jours de repos public, ou de fête légale ou de demi-journée fériée du samedi, le jour suivant immédiatement ces jours sera compté comme le premier jour après le protêt. Il est bien entendu que pour lier une partie quelconque, au sujet d'une traite, d'un chèque ou d'un billet à ordre qui n'aura pas été payé avant midi pendant la demi-journée fériée du samedi, une demande d'acceptation ou de paiement pourra être faite et l'avis au protêt donné le prochain jour séculier ou d'affaires. Il est bien entendu aussi que si une personne quelconque reçoit pour être collecté un chèque, une traite ou un billet à ordre dû et à présenter pour l'acceptation et le paiement pendant la demi-

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.
En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La France et le Maroc.

Le ministre français et le secrétaire de la légation attaqués par des Maures et ils auraient été tués sans l'intervention de plusieurs membres de la légation espagnole.

Paris, 18 août—D'autres détails de l'insulte faite au ministre de France au Maroc et au secrétaire de la légation française par des soldats maures, démontrent que l'incident a eu lieu pendant qu'ils se promenaient en voiture sur plage, à une petite distance de Tanger.

Après avoir été insulté par les soldats, le secrétaire de la légation française frappa un des soldats maures, alors ceux-ci tirèrent des couteaux.

L'affaire aurait eu un résultat sérieux, si à ce moment plusieurs membres de la légation espagnole n'étaient arrivés sur les lieux pour prêter secours au ministre et au secrétaire.

Les soldat prirent la fuite, et jusqu'ici il n'y a pas trace de leur identité.

Mente française.—Banque de France.

Paris, 18 août—Les trois pour cent sont à 99 francs 80 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 8,525,000 francs en or et de 1,835,000 francs en argent.

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 18 août—L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 620,000 marks.

L'organe de M. Labouchère.

Londres, 18 août—Le paragraphe suivant, publié par le *Truth*, organe de M. Labouchère, est considéré comme étant une menace:

Si les électeurs découvrent que les ministres, qui doivent leur existence à un triomphe radical, ne sont pas prêts à se servir de l'épée placée entre leurs mains, alors le peuple doit nécessairement refuser d'avoir confiance en eux, et déclare avec justice qu'il n'y a pas grande différence excepté en paroles entre les partis.

Tremblement de terre.

Londres, 18 août—Cinq violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin à Milfordhaven, Pays de Galles, et à la côte du Sud.

Crocker, le meurtrier de Carlsbad, est positivement fou.

Londres, 18 août—Le correspondant de *Standard*, à Vienne, écrit:

Crocker, le meurtrier de Carlsbad, avait donné des signes de folie dans un voyage en Europe.

Il a été décidé, à l'occasion, il essaya d'étrangler son domestique.

Celui-ci, par dévouement, garda la chose secrète, mais exerça sur son maître une grande vigilance.

Lundi soir pendant que la mère et le fils se coupaient ensemble, et que le domestique s'était retiré dans sa chambre un moment, le fils prit condamnation à corde, évidemment préparée à cet effet, d'un placard et la passa autour du cou de sa mère ou la serrant. La malheureuse poussa des cris perçants qui attirèrent plusieurs personnes, mais trop tard pour la sauver. Un opérateur a eu qu'un regarda le cadavre étendu sur le parquet avec indifférence et fit des remarques de fou.

Mort du duc de Manchester.

Londres, 18 août—Le duc de Manchester qui est malade depuis quelque temps, est mort ce matin.

Bruit démenti.

Londres, 18 août.—La rumeur mise en circulation à New York qu'une banque de cette ville a fait faillite, est démentie.

Parade des gardes du corps de Pomerancie.

Berlin, 18 août—La parade des gardes du corps a eu lieu aujourd'hui à Tempelhof.

Il faisait une chaleur intense, le thermomètre marquant 97 degrés à l'ombre. L'empereur pour épargner la fatigue aux soldats, a lassé un ordre disant que la seule manœuvre constituerait à défiler devant Sa Majesté.

Après la parade, l'empereur a eu une longue conversation, a pris les officiers à son dessert d'une façon absolue toutes les rumeurs relatives à une guerre prochaine et à une augmentation du budget.

Il a été aussi le bruit disant que l'intention du gouvernement est de faire adopter dans l'armée une carabine d'un plus petit calibre.

Incendie désastreux.

St-Pétersbourg, 18 août—Hier soir un incendie a éclaté à Zardovsk. Trois cents maisons ont été détruites. On estime qu'il y a à peu près 2,000 personnes sans gîte.

Chambre des Commerces.

Londres, 18 août—La Chambre des Commerces s'est assemblée cette après-midi à 3 heures.

M. J. K. Hardie, fait une motion en faveur d'une session d'automne à la Chambre, mais le speaker déclare que la Chambre ne peut entreteuir cette motion en l'absence du ministère responsable.

Le Parlement sera prorogé cette après-midi.

Il n'y aura pas de discours de la reine.

WASHINGTON.

Nomination présidentielle.

Washington, 18 août—Le Président a nommé M. William Harrison Bradley, de l'Illinois, consul à Copenhague, en remplacement de M. Ryder, qui a été destitué.

M. Bradley est le consul actuel à Nice, France, et a été transféré à Copenhague. Le changement a été fait après que M. Ryder est annoncé qu'il n'était approprié de l'argent qui ne lui appartenait pas.

Construction d'un nouveau canal.

Ottawa, Ont., 18 août—On rapporte que les travaux pour la construction du canal Ecc, qui se font actuellement en ce moment, seront continués avec la même vigueur pendant l'hiver prochain.

Le délai fixé par le contrat pour l'achèvement du canal est 1894, mais on dit que les contracteurs ont donné l'assurance au département qu'il sera achevé plus tôt. On croit généralement qu'il sera inauguré vers le 1er juillet 1893.

Bruit démenti.

Nashville, Tenn., 18 août—Un message par téléphone envoyé de la résidence du gouverneur Buchanan, dit que l